

De: dpu urbanisme <dpu.urbanisme@ville-annecy.fr>
Envoyé: mercredi 23 mai 2018 15:17
À: GR_bggs
Objet: CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE/SCI LABAUNE BROTHERS 307 ASS/CC

Bonjour,

Nous vous informons que le bien sis 48 avenue de Genève à Annecy cadastré 10 A0 101 est soumis au **Droit de Prémption Urbain Renforcé (zone Ub au PLU d'Annecy)**.

Restant à votre disposition.

Bien cordialement,

Pôle Droit de Prémption

Direction du Développement Urbain

Service urbanisme réglementaire

et Planification territoriale

Tél: 04.50.33.89.55



• 7 JUIN 2018

DIRECTION INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE ET
CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Société d'Avocats
GLESSINGER/SAJOUS
31 rue Sommeiller
74000 ANNECY

Annecy, le **01 JUIN 2018**

REF. : 30769-ASS/cc

INFORMATION RELATIVE A L'ALIGNEMENT

L'immeuble sis à ANNECY : 48 avenue de Genève

sur la parcelle cadastrée : 010 AO 101

est concerné par les limites de la voie publique communale définies au Plan Local d'Urbanisme en vigueur (révision n° 5 approuvée le 12/12/2016, extrait ci-joint).

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services.



Florent VIGOUROUX



Vaschy

1m

Rue de

130

75

1

6

73

52

125

50

48

134

101

99

86

28

39

42

3

35

5

42

43





**l'oxygène
à la source**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES - FAX 04 50 66 78 60

FAX
MAIL

Cran-Gevrier, le: 01/06/18 Nombre de pages (celle-ci incluse): 1

Document expédié par la poste: Oui Non

Destinataire: M. SAJOUX Fax/Mail: 04 50 66 78 60

Expéditeur: POLLIER Service Contrôles et qualité des ouvrages d'assainissement

Tel: 04.50.66.77.77

E-mail: sila@sila.fr

Objet: Demande de renseignements concernant l'assainissement des eaux usées 30769/ASS/CC
Références de la vente: Crédit Agricole des Savoie / SCI Labaune
18 avenue de Genève - Annecy Porteurs

Maître,

J'accuse réception de votre demande du 01/06/18 concernant l'affaire citée en objet.
Je vous prie de bien vouloir préciser au SILA si vous souhaitez, soit:

→ un plan des réseaux d'assainissement collectif situés dans le secteur concerné par votre vente; ces données sont indicatives et n'attestent pas de la conformité du raccordement de la construction au réseau public d'eaux usées.

→ un contrôle du raccordement de la construction au réseau public d'eaux usées. Le cas échéant, **merci de communiquer au SILA les coordonnées de la personne à contacter afin de pouvoir réaliser ce contrôle dans les meilleurs délais.**

(L'original de la facture correspondant aux frais de contrôle de ce type de construction vous sera adressé par le biais de notre trésorerie. Vous voudrez bien ne pas régler au vu d'une copie de cette facture. Attendre l'avis des sommes à payer de la trésorerie pour procéder au règlement)

D'autre part, pour éviter tout retard dans les dossiers de vente et pour un meilleur traitement des demandes, je vous recommande d'envoyer directement ces demandes relatives à l'assainissement des eaux usées au SILA et non en mairie.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

Yovann LOIR
Directeur Etudes et Travaux d'assainissement



Message :

Si le message n'est pas lisible dans sa totalité, merci de nous prévenir par téléphone.

Syndicat Mixte du Lac d'Annecy
7 rue des Terrasses BP 39 74962 CRAN-GEVRIER cedex
tél. 04 50 66 77 77 <http://www.sila.fr>